

## RDV au centre d'orthogénie

le .....

Prévoyez votre carte de sécurité sociale ou attestation de droits, votre carte de groupe sanguin, l'échographie si elle a été effectuée et l'attestation de 1<sup>er</sup> entretien médical.

## RDV avec le médecin

au centre d'orthogénie, le vendredi

.....

## RDV avec l'anesthésiste

au CHAM au rez de chaussée en consultation externe, le vendredi.....  
(ne prenez pas de billet de consultation à l'accueil)

## Hospitalisation

Le mercredi.....  
en Unité de Chirurgie et d'Anesthésie Ambulatoire Ne passez pas par les admissions, allez directement dans le service.

**Apporter le vaccin Anti-D**

## RDV de contrôle avec le médecin

au centre d'orthogénie, le vendredi

.....

**A tout moment, nous sommes  
à votre écoute**

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez  
besoin  
d'informations complémentaires  
ou tout simplement pour parler.**

**Même après l'intervention ,  
vous êtes la bienvenue.**

## Centre d'orthogénie

Impasse Carnot  
Berck sur mer  
03.21.09.62.35  
centreorthogenie@ch-montreuil.fr

Horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi de 9h à 17h

## Dr J.Boulinguez

Gynécologue obstétricien  
Chef de service - centre d'orthogénie

**Centre Hospitalier de l'Arrondissement  
de Montreuil sur mer**  
140 chemin départemental 191  
CS 70008  
62180 Rang du Fliers  
Tél : 03 21 89 45 45

**CHAM**  
CENTRE HOSPITALIER  
de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

## Interruption Volontaire de Grossesse par aspiration



CHAM - Centre d'orthogénie - Cellule communication - Février 2018 - com 054

[www.ch-montreuil.fr](http://www.ch-montreuil.fr)

**CHAM**  
CENTRE HOSPITALIER  
de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

Madame, Mademoiselle,

Vous avez choisi de réaliser une Interruption Volontaire de Grossesse.

Cette intervention va être réalisée par méthode instrumentale.

Elle sera réalisée en ambulatoire par aspiration par les voies naturelles sous anesthésie générale.

En l'absence de complications et après un contrôle médical, vous pourrez regagner votre domicile le jour même de l'intervention.

Pour bien préparer cette intervention, il vous faudra :

> prendre une douche

> prendre le traitement prescrit 30 minutes avant votre arrivée à l'hôpital.

Pour la sortie, vous devez être accompagnée et surtout ne pas prendre le volant .

Il conviendra de vous reposer à domicile dès votre retour.

### Les Consultations

Afin que cette intervention se déroule dans les meilleures conditions, des rendez-vous médicaux sont nécessaires.

Un premier rendez-vous vous sera donné au **centre d'orthogénie à Berck sur mer** afin de réaliser votre dossier médical avec le médecin.

Dans un second temps ,vous rencontrerez, le médecin et l'infirmière **au centre d'orthogénie**. Il vous sera donné un rendez-vous avec l'anesthésiste **en consultation externe au CHAM à Rang du Fliers** (rez-de-chaussée, salle 1 ou 2).

### L'hospitalisation

Vous allez être hospitalisée au **CHAM** en Unité de Chirurgie et d'Anesthésie Ambulatoire.

Pour cette hospitalisation, pas besoin de faire de pré-admission.

Vous vous présenterez directement dans le service à jeun.

La sortie s'effectue en fin d'après midi après un contrôle médical.

La présence de complications comme l'hémorragie peut nécessiter une surveillance prolongée donc une hospitalisation plus longue.

Vous quitterez le service avec une ordonnance comportant la prescription d'un antibiotique et d'un contraceptif que vous aurez choisi avec le médecin préalablement.

### Effets secondaires possibles

- Saignements comparables à des fin de règles pendant quelques jours

### Signes nécessitant un avis médical :

- Douleurs pelviennes importantes
- Saignements abondants avec présence de caillots
- Température supérieure à 38°
- Pertes malodorantes

Contactez le centre d'orthogénie entre 8h30 et 17h30 au **03 21 09 62 35**.

En dehors de ces horaires, dirigez-vous aux urgences du CHAM.

### La visite de contrôle

Un rendez vous pour la visite de contrôle avec le médecin vous sera donné **(au centre d'orthogénie)**.

Elle est **indispensable** et permet de vérifier que l'intervention s'est bien déroulée.

Elle consiste en une échographie.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, contacter la conseillère conjugale et familiale. Elle peut vous accompagner dans votre démarche et répondre à vos questions.

**Tél : 03 21 21 62 33**